

Volume : 06 / Numéro : 01 / juin 2022. P.702/710

De la philosophie du langage à une discipline multidimensionnelle : la pragmatique s'impose.
From the philosophy of language to a multidimensional discipline: pragmatics prevails.

Dr. BENACHOUR Yamina
Yamina.benachour@yahoo.com
Université 20 août 1955 Skikda
(Algérie)

Date de reception: 16/07/2021

Date d'acceptation :16/1/2022

Date de publication:02/06/ 2022

Résumé:

Cet article met l'accent sur les grandes périodes qui ont marqué la pragmatique, notamment le contexte de l'émergence, l'évolution de ses domaines théoriques tels que : la philosophie du langage, la pragmatique cognitive et intégrée, ainsi que l'impact de la philosophie sur les approches du langage. En effet, son émergence a vécu une conjoncture au triple mise en cause : celui de la mathématique, de la logique classique et de la métaphysique traditionnelle. Nul ne songe nier le rôle fondateur que jouent les précurseurs de la pragmatique, à savoir John L. Austin, John R. Searle et H. Paul Grice. Ces derniers ont bien accéléré l'évolution de ce champ d'étude.

Mots-clés : La pragmatique; la linguistique; la philosophie du langage; la pragmatique cognitive.

Abstract:

This article focuses on the major periods that have marked pragmatics, in particular the context of emergence, its evolution, and its theoretical fields such as: the philosophy of language, cognitive and integrated pragmatics, as well as the impact of philosophy approaches to language. Indeed, its emergence has lived through a triple challenge: that of mathematics, classical logic and traditional metaphysics. It is thanks to the efforts of the philosophers of language, such as: John L. Austin, John R. Searle and H. Paul Grice that pragmatics has come a long way despite her young age.

Keywords: Pragmatics; linguistics; the philosophy of language; cognitive pragmatics.

Introduction

Dans un contexte émouvant marqué par une forte présence interdisciplinaire, la pragmatique s'ouvre sur le monde, donc cette nouvelle discipline semble traitée comme « jeune ». En effet, ses véritables fondements théoriques remontent aux années 50, plus particulièrement entre les années 1950-1990. Toutefois, son jeune âge n'était plus une entrave qui freine son développement : la pragmatique a traversé de longs chemins en construisant de fortes relations avec les autres sciences, tant dans le secteur des sciences humaines ou celui des sciences

cognitives. De ce fait, il nous paraît clairement que le contact ou l'échange des disciplines et des sciences les unes des autres constitue le catalyseur du développement, du fait que chaque discipline va emprunter voire inspirer ses fondements théoriques d'autres sciences voisines ; c'était bien évidemment le cas pour la pragmatique en tant qu'un nouveau visage dans le monde des pensées. À cet égard, une question qui nous taraude l'esprit : qu'est-ce que la pragmatique ? Comment elle s'est développée ? Et quels sont les grands moments qu'elle a vécu et qui ont bouleversé son territoire ?

1. L'horizon théorique

À ses débuts, la réflexion de type pragmatique ne semble entretenir aucun rapport avec celle dite linguistique, du fait qu'elle ressortit à une série d'interrogations nettement philosophiques si bien qu'elle a fini par se fondre et se confondre avec des études d'ordre linguistique. De ce fait, la pragmatique marque sa naissance de la philosophie du langage par excellence.

En effet, l'émergence et la construction du domaine pragmatique paraissent imputables à une situation de crise philosophique, survenue à la fin du XIX^{ème} siècle, à la faveur de laquelle, multiples courants de pensée ont remis en relief la question du langage. En fait, la conjoncture porte essentiellement sur le triple mise en cause des mathématiques, de la logique classique et de la métaphysique traditionnelle. Cette crise de la rationalité a bien rendu les théoriciens sensibles au paramètre langagier. Autrement dit, les langues naturelles sont impropres par bien des aspects aux opérations de calcul¹ : équivocité (ambiguïté), subjectivité (affectivité), circularité (réflexivité),...etc.

2. Qu'est-ce que la pragmatique ?

Étymologiquement parlant, le terme *pragmatique* vient du grec et désigne « *action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action, ... etc.* ». C'est au philosophe et sémioticien américain Charles W. Morris (1938) qu'on vante les mérites de bien être le premier à l'utiliser pour définir paradoxalement une discipline inexistante auparavant. Il se voit que cette définition déborde largement le domaine linguistique, donc la pragmatique semble aller plus loin tout en abordant deux disciplines: il s'agit –entre autres- de la sémiotique s'intéressant à l'étude des signes, et du domaine humain, en d'autres termes : « *les usagers des signes* »².

3. La pragmatique philosophique et celle linguistique, quelle distinction ?

3.1. La pragmatique philosophique ou « pragmatisme »

Ce terme est employé pour désigner un courant de pensée relevant de la philosophie analytique dont Peirce paraît le chef de file. Ce courant a eu une influence remarquable sur l'ensemble des sciences humaines et sociales. En effet, les pragmatistes récusent les spéculations de la métaphysique en énonçant que tout ce qui existe n'échappe guère de l'action. De ce fait, les psychologues à l'époque s'interrogent sérieusement des apports de cette philosophie en axant leur travail sur le « *comportement* » tout en rejetant le modèle de l'introspection.

3.2. La pragmatique linguistique, désormais (PL)

Elle est fondée par Charles William Morris, considérée comme une discipline des sciences du langage, marquée par une filiation peircienne, et présentée comme l'étude de la relation s'entretenant entre les signes et leurs usagers/ utilisateurs ou encore « *interprétants* ». Effectivement, l'intérêt décisif de la pragmatique linguistique réside dans le travail des philosophes du « *langage ordinaire* »³, notamment Austin et Searle qui ont développé la théorie des « *actes de langage* ».

4. L'évolution de la pragmatique

La question théorique de savoir quel est le statut de la pragmatique par rapport à la linguistique reste encore présente : certains théoriciens estiment que la pragmatique fait partie intégrante de la linguistique, donc il s'agit : « *d'une pragmatique linguistique* » ou encore « *pragmatique intégrée* ». Par ailleurs, la pragmatique constitue pour d'autres une science bien autonome dont le paradigme prépondérant semble aujourd'hui « *la pragmatique cognitive* ».

Des années 1930 aux 1990, l'évolution de la pragmatique se résume en trois grandes étapes marquantes⁴ :

4.1. Les années 1930- 1940 : La pragmatique radicale formaliste

C'est déjà dans les années 1930 et 1940, que la tradition sémioticienne et logiste anglo-saxonne, pilotée par Peirce et Morris, considère que tout système de signes que ce soit du langage naturel ou celui artificiel se construit essentiellement : d'une syntaxe chargée de l'étude de la concaténation des signes entre eux et d'une sémantique étudiant la signification conventionnelle des signes. Elle traite la relation entre les signes et leurs référents dans le monde, qui peuvent être de trois ordres : d'abord, les objets du monde, ensuite les états, événement, actions vérifiées au travers des objets du monde, et enfin l'ensemble des valeurs de vérité vrai/faux. Elle est également constituée d'une pragmatique qui s'occupe des études de la relation existante entre les signes et leurs utilisateurs.

Dans cette conception, la pragmatique ne reflète pas une discipline à part entière, cependant elle se manifeste à travers un état de projet. En effet, son domaine semble extrêmement étriqué, autrement dit : elle se contente d'un nombre fini de termes dans le système linguistique.

4.2. Les années 1950-1970 : les philosophies du langage

Le désir de découvrir en mathématiques des fondements venant de la logique, naît -bien entendu- dans une perspective positiviste, suivant la crise dite « *des fondements* » des mathématiques à la charnière des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. En effet, cette nécessité de bien vouloir créer une logique universelle pourvue d'un langage abstrait similaire à celui des mathématiques va offrir une forte poussée au développement de diverses branches de la logique formelle, qui se dotent pour leurs démonstrations de langages artificiels complètement dépourvus d'équivoque. Il est à noter que les mathématiciens-philosophes sont les tenants de ce courant de pensée, dont l'Allemand Frege, les Britanniques Whitehead et Russel, ainsi que les Américains d'origine allemande : Carnap et autrichienne Gödel font les représentants principaux. D'ailleurs, ces penseurs constituent les fondateurs de la première philosophie analytique, dont le principe est de remonter d'une proposition à d'autres reconnues vraies afin de la déduire plus tard.

Les années 1950- 1960 étaient marquées par une forte présence des philosophes du langage : anglo-saxons, notamment les philosophes britanniques P. Strawson, J.L. Austin, P. Grice, ainsi que ceux américains, à savoir W. Quine et J.R. Searle. A la différence de leurs précurseurs, leur innovation porte sur les langues naturelles (langage ordinaire), et non celles artificielles. De plus, ils vont arriver à ouvrir véritablement la voie à la pragmatique, en observant que le rôle majeur que joue le langage dépasse la description du réel à l'exergue de l'action : il s'agit bel et bien de la « *théorie des actes du langage* ». De ce fait, le champ d'application de la pragmatique se trouve joliment élargi. Dès lors, la pragmatique prend finalement son plein essor et acquiert le statut de discipline à part entière⁵.

4.3. Les années 1980- 1990 : Pragmatique cognitive vs pragmatique intégrée

L'apport des philosophes du langage anglo-saxons a permis à la pragmatique de prendre tant d'importance et d'intérêt, même si elle n'a pas eu une définition assez précise. Cette discipline a marqué alors des évolutions suivant deux courants distincts : le 1^{er} s'exerce sur le territoire anglo-saxon, et fait de la pragmatique une

science bien particulière et une discipline autonome : il s'agit bien entendu de « *la pragmatique cognitive* ». Le 2^{ème}, semblant relativement limité, voit en elle une discipline « *filie de la linguistique* », cela reflète l'avis des chercheurs français, relevant de « *la pragmatique intégrée* » à la linguistique.

• **La pragmatique cognitive**

C'est à partir des années 1980 que la pragmatique s'ouvre sur un nouvel horizon et de nouveaux développements. De plus, elle étend son territoire à des domaines bien récents, comme elle se fixe pour des nouvelles finalités. De ce fait, elle est classée, tout comme la linguistique, faisant alors partie intégrante des sciences expérimentales. La linguistique et la pragmatique paraient ainsi des sciences voisines et complémentaires, du fait qu'elles appartiennent au même ensemble de sciences, cela leur permet encore d'être susceptibles de rencontrer les différentes disciplines connexes.

• **La pragmatique intégrée :**

Certains chercheurs français à savoir J. CI. Anscombe, O. Ducrot, Fr Récanati et C. Kerbrat-Orecchioni postulent que la pragmatique se surajoute à la sémantique dans le but de rendre compte des aspects non- abordés auparavant, notamment la description de la situation de communication ainsi que ses conditions de réussite, l'étude des déictiques (de personne, du temps et de lieu) qui s'interprètent relativement à la situation de communication. Il paraît clairement que ce fait échappe du champ de la linguistique. C'est à la fin des années 1970 que les linguistes français A.M. Diller et Fr. Récanati définissent la pragmatique : « *elle étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive* ».

5. Les domaines théoriques associés à la pragmatique

5.1. J.L. Austin (1911-1960) : la théorie des actes de parole

L'hypothèse performative

Personne ne nie l'apport de J.L. Austin pour la pragmatique. En effet, ses recherches ont bien attiré d'attention du monde entier : il s'agit bien entendu d'une l'histoire d'un fondement d'une nouvelle discipline. Les présentes lignes⁷ vont démontrer les grandes traces de leur héritage:

a) L'illusion performative

La continuation du « *langage ordinaire* » en objet de connaissance procède d'une opposition au logicisme. C'est dans ce contexte où se situe la théorie des actes de parole, conçue comme un dépassement de la conception classique du langage. John L. Austin conteste le primat de la phrase affirmative, semblant érigée par la conception représentationnaliste, en prototype de la verbalisation. En fait, l'illusion descriptive attachée à cette conception, a pris son lieu de la méconnaissance des autres valeurs linguistiques.

b) Constatif/ performatif

Dans sa version logiste, la grammaire traditionnelle ainsi que la philosophie du langage ne reconnaissent que deux types de formations linguistiques : les propositions dotées du sens, qu'elles soient vraies ou fausses et les non-sens. De plus, Austin atteste que ces propositions éthiques ont bien attiré l'attention des philosophes. En effet, la considération de ce type d'énoncés ouvre une piste toute nouvelle à la compréhension du langage. De ce fait, Austin avance sa première hypothèse déclarant que les langues naturelles s'organisent autour d'une discipline fonctionnelle, qui tient position entre deux types d'énoncés : les énoncés constatifs décrivant un état de choses, par exemple, l'énoncé : « *L'oranger est en fleur* » ainsi que les énoncés performatifs permettant l'accomplissement d'un certain type d'action, par exemple : « *Je vous souhaite une bonne reprise scolaire* », ou encore le fameux énoncé : « *Je vous déclare mari et femme* ».

c) L'hypothèse illocutoire

Après la mise en cause partielle de la performativité, en l'absence considérable de critères décisifs, Austin se trouve dans l'obligation de refondre entièrement sa théorie des actes de parole. Néanmoins, l'amendement de la recherche consiste beaucoup plus dans une systématisation que dans un abandon de la perspective première. En fait, la théorie de la performativité paraît intégrée à une théorie générale de l'acte de parole qui l'englobe comme l'une de ses composantes.

d) Locutoire, illocutoire et perlocutoire

Si le dire est le faire reflètent les deux facettes d'une même médaille, il incombe à la théorie de décrire avec précision en quoi consiste l'acte de dire, de même qu'il lui incombe de préciser en quel sens dire une chose, c'est le faire. À ce propos, Austin procède par étape. Au tout d'abord, il caractérise le fait de dire en envisageant les différents éléments faisant partie de la formation d'une locution, autrement dit, des sonorités signifiantes conformes à la grammaire de l'idiome visé, et la mise en contact de ces phrases avec un référent. C'est à ce stade de la recherche qu'Austin propose une nouvelle conceptualisation débouchant d'une nouvelle hypothèse. Cette dernière indique qu'un acte de parole est considéré en tant qu'un processus complexe, qui se recompose de trois actes étroitement intriqués : il s'agit bien entendu d'un acte locutoire, qui consiste en un acte de référence, c'est-à-dire le dit en tant que tel, un acte illocutoire qui porte sur ce qui est fait en disant ce que l'on dit, par exemple, j'accompli un acte de promesse en disant « *je te promets* », et un acte perlocutoire concrétisé par le fait de dire ce qui est dit, comme il reflète l'effet psychologique ressentie par le destinataire, dans l'énoncé « *je te promets* » on peut deviner qu'il va déclencher une certaine assurance chez l'interlocuteur.

e) Intention / langage

Le succès relevant de l'hypothèse étendue conduit Austin à établir un classement des valeurs illocutoires. Il bat alors les fondements théoriques d'une typologie comportant essentiellement cinq rubriques, différenciés selon un ordre conceptuel : les verdictifs (acquitter, décréter,...), les exercitifs (ordonner, démissionner,...), les promissifs (promettre, consentir,...), les comportatifs (s'excuser, remercier, ...) et les expositifs (affirmer, conjecturer,...).

5.2.P. Grice : l'intention de communication

a) La perspective générale

Vers les années 1957 et 1969, le philosophe Grice a posé les jalons fondateurs d'une théorie sémantique ainsi que d'une théorie pragmatique complémentaire, les deux semblent fondées sur l'hypothèse porteuse sur le caractère intentionnel de la communication. Grice, entend identifier l'expression de « *signification non naturelle* » désormais (Snn) comme étant la particularité des conduites langagières, que se soient verbales ou non. À ce propos, signifier quelque chose à quelqu'un se résume dans le fait d'instaurer une relation intentionnelle. Sachant que la Snn se diffère intrinsèquement de la signification dite naturelle que l'on attribue communément à des rapports causaux ayant cours dans la nature, tels que les exemples suivants : une coulée de lave, signe d'irruption vocalique, tel orage sera signe d'intempérie. Il est à noter que ce mode de signification correspond au concept d'indice donné par Peirce.

b) La théorie de la conversation

Cette seconde théorie reflète à la fois une réflexion approfondie sur les conditions de réussite de la communication, qu'une réflexion sur ses conditions de possibilité. Son objet se manifeste notamment sur le plan de son inscription dans l'histoire de la philosophie, où la détermination de ces principes s'apparente fortement au

projet de formulation d'une éthique, autrement dit, une science des mœurs, que d'une recherche des fondements. En somme, l'entreprise de Grice s'efforce de caractériser l'éthique de la communication sous-jacente à la dynamique des échanges entretenus. De ce fait, elle cherche à donner les éléments de réponse de l'esquisse d'une critique de la raison communicationnelle. À côté de ce qu'un ensemble d'énoncés permet de pénétrer la signification en vertu des seules conventions linguistiques, Grice fait observer encore qu'il faut faire droit à un autre plan de signification obtenu par l'intervention des mécanismes sémantiques relatifs au contexte. Néanmoins, le destinataire développe un calcul sémantique lié à la mise en relief d'une inférence : dans le premier cas, il effectue des implications d'ordre conventionnel. Tandis que dans le second, les implications sont d'ordre conversationnel⁸.

5.3. Ducrot et la pragmatique intégrée

La pragmatique intégrée se distingue par ses propres postulats et ses objets fixés de la nouvelle rhétorique de Perleman. Parallèlement, le contexte français était fortement marqué par un vif propage de la sémantique de l'énonciation de Benveniste, semblant axée sur l'identification des formes relevant de la subjectivité linguistique. Par ailleurs, le modèle supposé s'ouvre sur l'acquisition des principaux résultats de la philosophie analytique, particulièrement la conception intentionnaliste du sens. En effet, après les prémisses de sa recherche, Ducrot plaide en faveur d'un « *structuralisme du discours idéal* » susceptible de rendre compte du sens des énoncés, qui s'effectue notamment à partir des conventions linguistiques qui s'engagent dans le règlement de l'activité des sujets parlants.

a) La « machine du sens »

Le modèle prévoit deux composants majeurs dont l'activité s'avère complémentaire pour ce qui concerne la détermination du sens. D'une part, le composant linguistique, désormais CL, qui s'occupe de deux fonctions : au tout d'abord, il a pour tâche la détermination de la construction logico-grammaticale de la phrase, ainsi que de garantir son statut de « *suite bien formée* ». Ensuite, le CL assigne aux phrases une signification. L'activité se déroule à partir d'une « hypothèse externe », tandis que le CL traite d'entités linguistiques hors contexte.

b) Le rendement du modèle

Ducrot voit que l'expression « *les mots d'un discours* » signifie un ensemble de termes ayant un statut sémantique problématique. Cela désigne soit de mots vides, équivalents grammaticaux des connecteurs de la logique formelle, à savoir les conjonctions de coordination, soit de mots au contenu sémantique discret tel que les interjections, ou encore des éléments adverbiaux susceptibles d'une multitude de valeurs d'usage pragmatique. En fait, ces divers termes actualisent en discours un vaste spectre de fonctions argumentatives potentielles. Il paraît clairement que l'analyse du comportement discursif de la conjonction illustre parfaitement le postulat qui porte sur la théorie de l'argumentation dans la langue⁹.

5.4. Ducrot et le composant rhétorique : sens littéral et sens argumentatif

Le débat autour de la séparation traditionnelle entre la sémantique et la pragmatique s'est tranché sur le vif avec O. Ducrot. Selon lui, la détermination du sens nécessite de prendre en compte aussi bien l'argumentation que l'énonciation. De ce fait, il est admettant de s'efforcer de voir « *comment l'évènement que constitue le discours devient créateur de significations* ». À cet égard, la notion d'argumentation demeure fondamentale, voire cruciale dans un acte linguistique. D'où l'intérêt que revêt l'analyse d'un indicateur argumentatif complexe, notamment la conjonction « *mais* ». Effectivement, le « *mais* » argumentatif ne peut être identifié à la conjonction logique, pareil pour l'argumentation qui ne se

confond guerre avec la déduction logique. Ducrot postule qu'elle a davantage lien avec les mouvements psychologiques accompagnant les inférences inchoatives suggérées.

5.5. La pragmatique cognitive : D. Sperber et D. Wilson

Cette conception s'inscrivant en faux contre les postulats de la TAP, et liée intimement aux travaux de Sperber et Wilson récuse le conventionnalisme radical ainsi que l'identification du dire et de l'agir distinctifs de Austin et Searle. Par ailleurs, leur théoriciens affirment la primauté de la fonction descriptive du langage, comme-t-ils proposent une théorie de l'interprétation des énoncés, élaborées suite d'une relecture soignée de Grice.

a) Code et inférence

Certes, la conception cognitive du langage s'appuie en grande partie sur la mise en cause du modèle codique relevant de la communication, auquel elle substitue un modèle qualifié d'inférentiel. Pour Sperber et Wilson, l'histoire du langage ainsi que de la philosophie du langage incluse constitue l'histoire d'une conception de la communication humaine complètement édifiée à partir du modèle du code. C'est en 1986, où Sperber et Wilson ont défini le code en tant qu'un système qui se charge de l'établissement d'une correspondance entre des messages internes et externes, le fait qui permet aux deux dispositifs le traitement de l'information communicative, qu'il s'agisse d'organismes ou de machines de communication.

b) La théorie de la pertinence

La théorie de la pertinence, désormais (TL) formulée par Sperber et Wilson en 1989 constitue l'axe principal autour duquel se fonde la pragmatique cognitive. En effet, la TL a été élaborée dans un contexte bien particulier, marqué par le prolongement de deux modèles, ayant notamment trait à la place de la pragmatique : au regard d'une théorie grammaticale ainsi que celle de l'esprit :

5.6. L'école de Palo Alto

À cette époque, le spectre de la pragmatique culturelle s'est constitué progressivement. L'unité de vue fait encore défaut. Différentes contributions, souvent convergentes participent activement au développement du domaine attribué. Effectivement, c'est de façon tendancielle et pragmatique culturelle que se confond la sémiotique, tout en créant une multitude de sources, telles que la théorie des systèmes cybernétique, la philosophie analytique et l'anthropologie. Localisés en Californie, plus précisément à Palo Alto, ses précurseurs se sont regroupés au tout d'abord de G. Bateson, ensuite P. Watzlawick et E. T. Hall.

a) Situation

Avant l'avènement de l'école de Palo Alto, la majorité écrasante des théories adoptent le point de vue des sujets parlants- locuteurs, comme elles se limitent à l'étude de la communication verbale conçue dans un cadre assez restreint. Néanmoins, l'arrivée de l'école de Palo Alto amène de nouveauté : cette école adopte bien évidemment un parti pris méthodologique inverse envisageant l'étude des conditions communicationnelles à partir de la considération du système culturel global. De ce fait, ses chercheurs revendiquent les perspectives d'un constructivisme radical. En effet, cette tradition intellectuelle critiquée surtout par Vico, fonde les prétentions de la science sur la conviction à partir d'une construction fidèle de soi tirés des symbolismes, des œuvres de culture, biens matériel, ...etc.¹⁰ .

6. À partir de la pragmatique : portée philosophique d'une approche toute nouvelle du langage

La philosophie qui ne cesse guère d'alimenter la pragmatique en concepts novateurs, ni de tirer les leçons de cette discipline, dépasse largement le cadre de la « *philosophie du langage* » qu'elle était venue d'avoir de façon restrictive. Il est temps alors que nous tiendrons compte au fait que la pragmatique arrive finalement à réorienter les regards vers les interlocuteurs sans se détourner pour autant de la langue. En fait, la complexité de dresser une posture bien appropriée à ces derniers oblige à repenser le concept de personne et de sujet. De ce fait, une profonde remise en cause du privilège phénoménologique de l'égo s'émerge. La juste considération de ce fait crucial et fondateur qu'est l'interlocution appelle une philosophie de la relation interpersonnelle.

Effectivement, l'idée même de la raison s'incarne aux mieux dans un contexte défini par un échange discursif, voire dans la controverse, la délibération et la validation intersubjective du savoir, sans oublier : la dimension éthique qui paraît centrale, l'interrogation reposant sur la relation interpersonnelle, et de l'enquête porteuse sur la constitution de la communauté parlante au niveau social. Ajoutons à cela l'idée de règle qui est capitale, du fait qu'elle permet de cerner le domaine de l'a priori constitutif, puis d'accorder à la pragmatique une portée transcendante.¹¹

Conclusion

Il paraît nettement que l'avènement de la pragmatique était le résultat d'un combat des idées, philosophiques en premier lieu. Ensuite, d'autres sciences s'interviennent afin de bâtir les fondements théoriques de base qui vont lui cerner une définition bien déterminée, ainsi que pour lui garantir son autonomie. Durant toute cette période, la pragmatique a vécu des bouleversements radicaux, notamment dans le secteur social, du fait qu'elle s'intéresse aux interlocuteurs ou usagers de la langue. De plus, la pragmatique a atteint le secteur cognitif, ou celui de la cognition et des sciences cognitives avec beaucoup d'orgueil qu'elle comprend aujourd'hui des branches bien spécialisées dans l'étude et la recherche cognitive, autrement dit, la pragmatique cognitive.

Notes de bas de page:

1 M.A.Paveau et G.E.Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, éd Armand Colin, 2003 : 206/207.

2 M. Bracops, Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, éd, De boeck, duculot, 2ème éd, p15.

3 M. Debono, Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives.univ de Tours, p : 423.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01376874/document>.

4 M.A.Paveau et G.E.Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, op. cite, 2003 : 27.

5 M.A.Paveau et G.E.Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, op. cite, 2003: 29/ 30.

6 Langue française, Paris, 1979, n° 42, p3.

7 M.A.Paveau et G.E.Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, éd Armand Colin, 2003 : 209, 210, 211, 212.

- 8 M.A.Paveau et G.E.Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, éd Armand Colin, 2003 : 209/ 210.
9 M. A. Paveau et G. E. Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, 2003 : 220, 221.
10 Ibid. p .231.
11 F. Armengaud, 1985, La pragmatique, éd PUF, 5ème éd, mise à jour, septembre 2007 : 97/ 98.

Références bibliographiques

1. C. Perelman, 1988, Traité de l'argumentation.
2. F.Armengaud, 1985, La pragmatique, éd Puf, 5^{ème} éd, mise à jour, septembre 2007.
3. Langue français, Paris, 1979, n° 42, p3.
4. M.A.Paveau et G.E.Sarfati, 2003, Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique, éd Armand Colin.
5. M. Bracops, Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, éd, De boeck, duculot, 2^{ème} éd.
6. M.Debono, Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives. univ de Tours, p 423, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01376874/document>.